



RAPPORT D'ACTIVITÉ
EXERCICE 2019



REGARDS CROISÉS

DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

Regards croisés

04

Une entreprise publique responsable et locale

08

Une exploitation durable pour une eau de qualité

14

Une mission en proximité des usagers

18

Des ressources préservées

22

Un patrimoine géré et optimisé

26

Des coûts et un prix maîtrisés



Jean-François Besnard
Président de 2016 à 2020

Vous arrivez au terme de votre mandat : quelles ont été vos motivations et votre ambition de départ ?

Mon engagement, en tant que président de la SPL Eau du Bassin Rennais, était une façon de traduire les valeurs de la politique municipale dans la vie quotidienne des habitants. Mon intérêt pour les questions environnementales et de cohérence territoriale a également été déterminant - l'eau est

UNE ENTREPRISE PERENNE AU SERVICE D'UNE AMBITION CITOYENNE

captée en milieu rural et consommée en milieu urbain. À cela, s'ajoute l'attrait particulier d'une forme juridique novatrice - la Société Publique Locale. Mon ambition a toujours été collective : mener à bien un projet en faisant le lien entre les actionnaires et les salariés afin que chacun soit porteur de la même vision, des mêmes valeurs.

Etes-vous satisfait du chemin parcouru ?

Oui, très : je sens chez les administrateurs et salariés un investissement remarquable au quotidien. Je suis heureux de constater qu'il existe un élan partagé pour une gestion durable de l'eau ; une réussite due, en grande partie, au dialogue social constructif qui s'est instauré. 2019 a marqué la maturité du projet. La SPL a fait la démonstration de sa stabilité financière et du cercle vertueux visé dès sa création : les moyens mis à disposition par le territoire y sont directement réinvestis. L'outil est consolidé et la vision d'avenir est renforcée par les recherches menées dans le cadre de la chaire « Eaux et Territoires ».

Le premier cap est atteint. La SPL a désormais les moyens d'accomplir de nouvelles missions, forte d'une efficacité économique prouvée.



Christophe Barbot
Directeur Général

Quel regard portez-vous sur l'année 2019 ?

2019 a été avant tout une année de consolidation. Pour la première fois depuis 2015, la SPL n'a grandi ni en activité, ni en territoire. Elle a renforcé ses acquis et préparé l'avenir, notamment l'extension du territoire à 14 nouvelles communes qui interviendra en février 2020.

Comment avez-vous préparé l'extension du territoire ?

Nous avons dû anticiper les moyens logistiques, financiers ainsi que les ressources humaines : 11 emplois locaux ont été créés et tout a été mis en place pour assurer une parfaite continuité du service dès janvier 2020. Nous sommes également allés à la rencontre des maires et des services des 14 communes concernées. Ce lien est essentiel pour maintenir une confiance mutuelle. Une implantation décentralisée au sud de Rennes a été mise en place, elle sera spécialisée dans les interventions en milieu péri-urbain et rural.

Quels ont été les autres points forts ?

Nous sommes désormais pleinement engagés dans le cadre de la Chaire « Eaux et Territoires » menée en partenariat avec la Fondation de l'Université de Rennes 1. Il s'agit de recueillir des données sur l'évolution des ressources en eau face au changement climatique et à la forte progression du bassin démographique. La visite d'une délégation de Beitunia (Palestine) a également marqué la vie de la SPL. Au-delà du partage de nos connaissances techniques, les échanges humains ont été riches avec tous les représentants de cette ville en situation hydrique critique. Enfin je souhaite souligner la restitution au Conseil d'Administration de notre démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail, ainsi que sa première délibération sur la politique de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle dont les effets se mesurent au travers de l'index EGAPRO de 98/100.

ANTICIPATION ET SOLIDARITÉ



CHAPITRE 1

UNE ENTREPRISE PUBLIQUE RESPONSABLE ET LOCALE

La Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais est à l'écoute des besoins du territoire et des usagers, tout en veillant au bien-être de ses salariés.



PRÉSERVER, PRODUIRE ET PARTAGER

Par délégation de service public, la SPL Eau du Bassin Rennais produit l'eau des 493 000 habitants des 56 communes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la distribue sur une partie de ce territoire.

La SPL Eau du Bassin Rennais assure une gestion de l'eau au service des usagers dans le respect des enjeux de la politique sociale, solidaire et écologique voulue par ses actionnaires. Son action conjuguée : préservation de la ressource, haute qualité de service, garantie d'un prix juste et d'une gestion optimisée et durable des infrastructures.

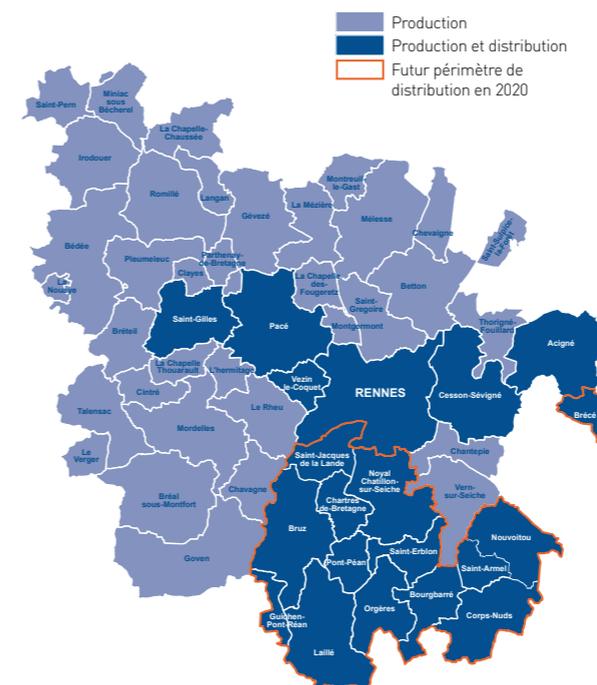
Une gestion publique pour une haute exigence environnementale et citoyenne

Depuis janvier 2015, Rennes Métropole a pris en charge la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées. L'enjeu est multiple.

Il s'agit, à la fois, de mener une politique de l'eau ambitieuse, cohérente, de maîtriser les infrastructures, d'assurer un service de proximité aux habitants du territoire et, à terme, de garantir un prix unique de l'eau.

Rennes Métropole a délégué la production et la distribution de l'eau potable à un syndicat mixte « Collectivité Eau du Bassin Rennais ».

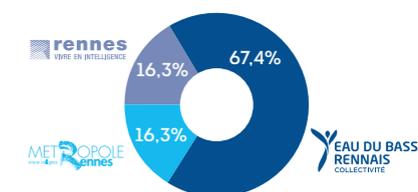
La Collectivité assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs sur les équipements de production et en a confié l'exploitation, ainsi que la distribution de l'eau sur une partie de son territoire, à la SPL Eau du Bassin Rennais.



CONSEIL D'ADMINISTRATION



ACTIONNAIRES



UN EMPLOYEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

Depuis 2015, la SPL Eau du Bassin Rennais a progressivement renforcé ses équipes pour assurer le développement de ses activités. Grâce à l'élargissement de son périmètre décidé par ses actionnaires, ce sont près de 58 emplois locaux en contrat à durée indéterminée qui ont été créés sur le bassin d'emploi de Rennes.

Pour l'année 2019, 11 nouveaux emplois ont été créés, des jeunes actifs mais aussi des seniors. L'entreprise a accompagné ces nouveaux salariés, comme les plus anciens, dans leur parcours de professionnalisation en consacrant 3,7% de sa masse salariale à la formation continue, soit 19 heures en moyenne par salarié et par an. La SPL a également réaffirmé son engagement dans la formation professionnelle initiale en accueillant 4 collaborateurs en contrat d'alternance et 11 en stage qualifiant.

La loi a renforcé les obligations des employeurs concernant les mesures prises en faveur de l'égalité professionnelle et des personnes handicapées, notamment avec la mise en œuvre de l'Index de l'égalité professionnelle. Chaque entreprise d'au moins 50 salariés doit calculer et publier cet index au 1^{er} mars. Il permet au législateur de passer d'une simple obligation de moyens à une obligation de résultats en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Bien que la SPL Eau du Bassin Rennais n'ait été assujettie à cette obligation qu'au titre de 2019, l'index EGAPRO a été calculé dès 2018.

De 86 en 2018, l'index EGAPRO est passé à 98 avec l'amélioration de deux indicateurs :

- l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- et l'écart de taux d'augmentation individuelle de salaire [en proportion de l'effectif].

Au-delà de la progression du nombre de femmes dans l'effectif de la société, la SPL met en œuvre une politique de rémunération et d'évaluation respectueuse, empreinte de valeurs d'équité et de non-discrimination.

UNE AIDE À L'EXPLOITATION : UN VÉHICULE ERGONOMIQUE, SUR-MESURE

Lors de la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER), de possibles surcharges de certains véhicules ainsi que des risques liés à la manutention de matériel lourd lors du déchargement des camions avaient été identifiés. Pour y remédier, la SPL a mené une étude technique et financière à l'issue de laquelle le concept MaxiCargo a été retenu. Ce véhicule - conçu par une entreprise bretonne - a été livré en janvier 2019, et a été testé toute l'année par les équipes. La collaboration des équipes travaux sur ce projet a permis de mettre en avant les avantages et contraintes selon l'activité réalisée (renouvellement, facturable...), et de montrer que des critères tels que l'accessibilité aux outils sans monter dans le véhicule étaient importants en termes d'ergonomie et d'organisation.



DES HOMMES ET DES FEMMES

AU SERVICE DE L'EAU

Effectifs au 31 décembre 2019

150 SALARIÉS
dont 35% sont des femmes

30 sur les installations de production et pour la maintenance du patrimoine

24 sur l'activité « réseau »

20 sur l'activité « travaux »

15 en ingénierie et coordination

28 au sein des fonctions support (DG, DAF, DSI, DRH)

33 à la Relation Usagers

58
emplois locaux créés depuis 2015 dont 11 CDI en 2019

3,7%
de la masse salariale consacrée à la formation

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
98/100

RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

GESTION DES CRUES

Décembre 2019

En tant qu'exploitant du barrage de Rophemel sur la Rance, la gestion des crues relève de la responsabilité de la SPL et nécessite une grande disponibilité des équipes. Aussi, les crues du 17 au 18 décembre et du 20 au 24 décembre 2019 ont mobilisé des techniciens en horaires décalés ainsi que des cadres, respectivement en 3*8h et 2*12h. Grâce à leur engagement, les crues ont été parfaitement gérées.

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FRANCE EAU PUBLIQUE À RENNES

3 et 4 décembre 2019

France Eau Publique regroupe des collectivités et opérateurs publics engagés dans une démarche de renforcement mutuel et de promotion de la gestion publique de l'eau. Au cours de l'assemblée générale, qui s'est tenue au couvent des Jacobins, Eau du Bassin Rennais a notamment participé à des tables rondes consacrées à la protection et la préservation des ressources en eau. Notre actionnaire la Collectivité a, par ailleurs, présenté la démarche innovante de son label « Terres de Sources » et offert un buffet composé de produits labellisés.

PRÉPARATION DE L'EXTENSION DU TERRITOIRE SUD

Tout au long de l'année 2019, la SPL Eau du Bassin Rennais a préparé l'extension de son périmètre de distribution d'eau potable à 14 communes au sud de Rennes (voir carte page 5). Une réussite pour Eau du Bassin Rennais et l'ensemble de ses collaborateurs basée sur l'anticipation, la mobilisation de tous et la transparence par l'information continue des parties tout au long du projet. Ce dernier a donné lieu au recrutement de 11 collaborateurs et à la mise en place d'une entité opérationnelle polyvalente dédiée au territoire sud.



Production
25 983 035
m³ produits pour 50%
des habitants du département

Distribution
13 275 785
m³ distribués pour 1/4 des habitants du département

105 703
abonnés

RÉHABILITATION DU BÂTIMENT

L'année 2019 marqua le lancement du projet de réhabilitation du siège social de la société. Prévu dès l'achat du bâtiment en 2015, ce projet initialement dédié à l'amélioration de l'isolation thermique et à la réduction des consommations énergétiques, s'est considérablement étoffé.

Le programme comporte désormais 6 volets : l'approche environnementale (dont la thermique), l'ergonomie et les conditions de travail, l'architecture et le bâti, les aménagements extérieurs, la sécurisation du site ainsi qu'une approche prospective des besoins.

Une cheffe de projet a été recrutée en juillet pour mener à bien un diagnostic précis de la situation et proposer 4 scénarios d'aménagement au Conseil d'Administration de Décembre.

Les études se poursuivront en 2020 pour envisager un début des travaux en 2021, avec pour principal objectif la continuité du service public.

CHAPITRE 2

UNE EXPLOITATION DURABLE POUR UNE EAU DE QUALITÉ

L'eau que nous produisons répond à 100% aux normes fixées par le Code de la Santé publique et contrôlées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à 98,9% aux normes physico-chimiques. Maintenir ce haut niveau de qualité nécessite d'anticiper les difficultés dans la gestion des installations, d'innover, et de mener des travaux de recherche et développement.

UN SYSTÈME DE PRODUCTION PERFORMANT ET SÉCURISÉ

CAPACITÉ TOTALE DE PRODUCTION

53
millions de m³



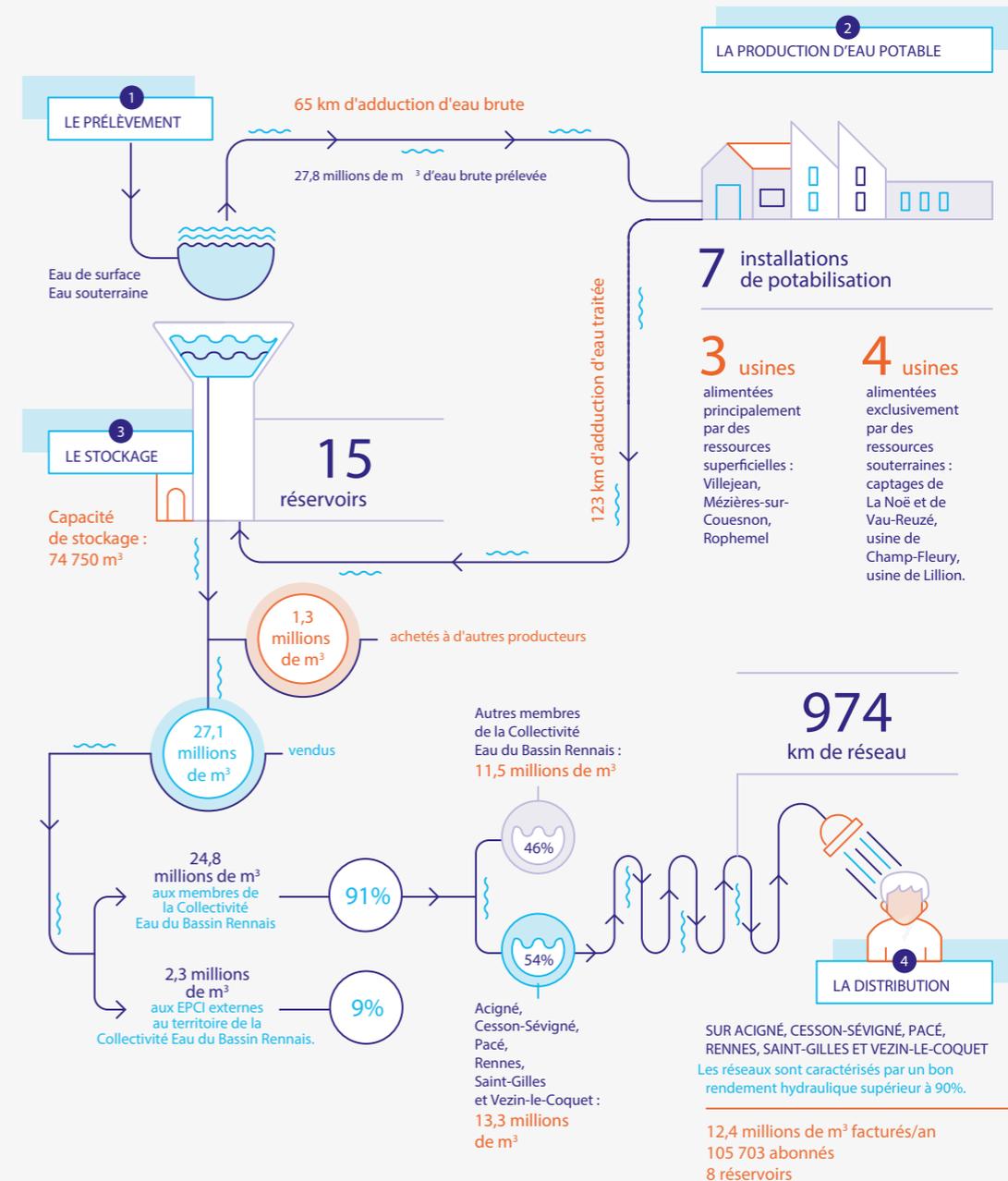
VOLUME DE PRODUCTION

25,9
millions de m³ produits



RENDEMENT GLOBAL DE PRODUCTION

94%



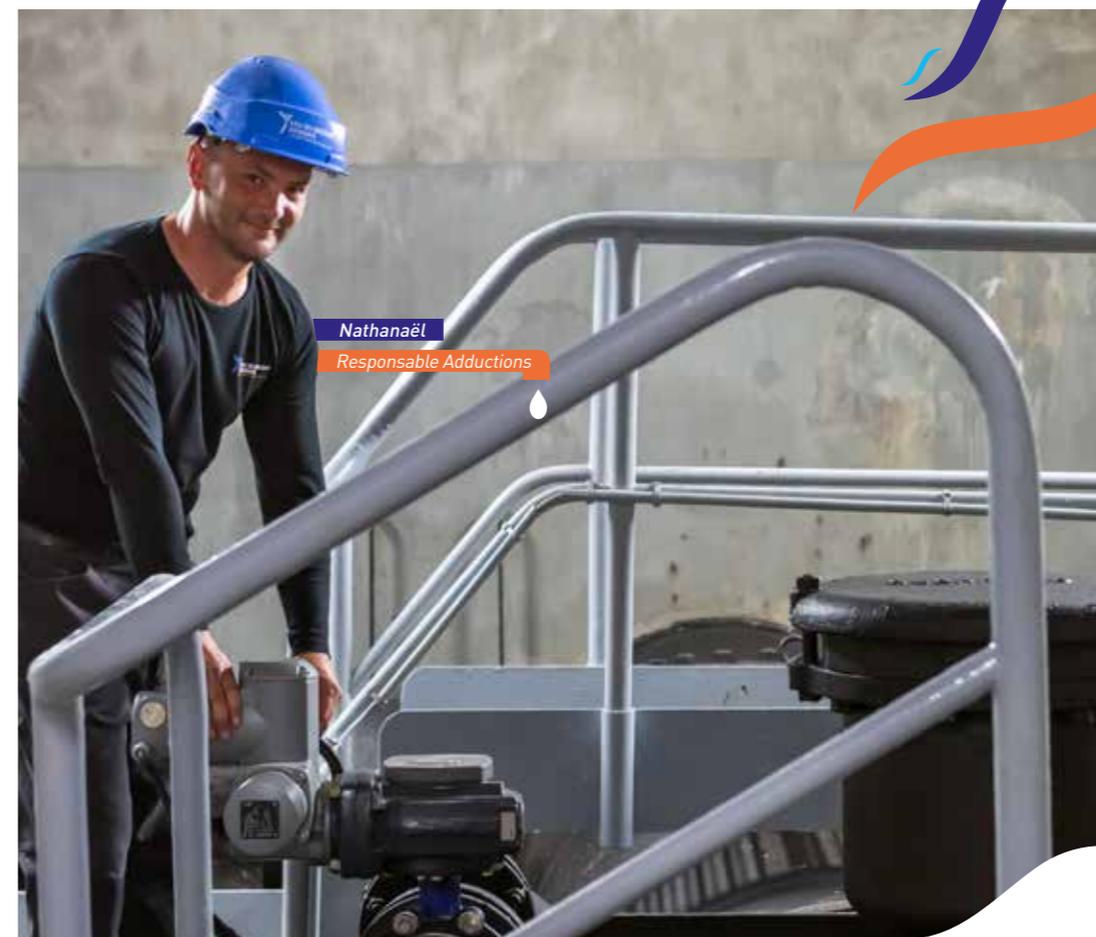
DES MÉTIERS EXPERTS

La SPL Eau du Bassin Rennais maîtrise les métiers nécessaires pour mener à bien sa mission : fournir de l'eau potable de qualité à tous, partout et tout le

temps. Pour répondre aux besoins en eau du territoire, les 7 usines produisent en moyenne 71 200 m³ d'eau par jour en 2019.

NOUVEAU : UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE « ADDUCTIONS »

La gestion des adductions connaît une véritable réorganisation puisqu'elle est aujourd'hui dissociée des usines et est devenue une entité distincte. C'est dans ce cadre que Nathanaël Caboche a intégré la SPL en tant que responsable adductions en février 2019.



Nathanaël
Responsable Adductions

Nathanaël | Responsable Adductions

QU'EST-CE QUE L'ACTIVITÉ ADDUCTIONS ET COMMENT EST-ELLE ORGANISÉE ?

L'adduction couvre le transport de l'eau brute de la ressource jusqu'à l'usine, puis de l'eau traitée en sortie d'usine jusqu'au réservoir. Depuis mars 2019, cette activité est gérée de façon autonome par une équipe dédiée. Elle relevait auparavant de la responsabilité des usines. Cette nouvelle organisation permet une gestion rapprochée, continue et spécifique, ainsi qu'une meilleure connaissance du réseau. L'équipe - 6 personnes - regroupe des compétences complémentaires qui assurent sa polyvalence et son efficacité.

QUEL EST L'ENJEU PRINCIPAL ?

Il s'agit de garantir la disponibilité de la ressource en quantité et qualité. Ceci passe par l'entretien, la surveillance et la bonne connaissance des installations et des sites de prélèvement. À titre d'exemple, la réparation d'une fuite sur une conduite d'acheminement de l'eau brute (feeder), d'un diamètre de 700 mm à 1000mm, nécessite un arrêt d'eau d'une semaine. Notre objectif est bien sûr d'éviter, le plus possible, ce genre d'incident.

QUELLE EST PRÉCISÉMENT VOTRE MISSION ?

Sur le terrain, notre mission comprend la maintenance préventive - tout le réseau et la sécurité sont vérifiés une fois par an -, l'entretien courant, le

renouvellement des organes hydrauliques, ainsi que la gestion des cours d'eau, des drains et du barrage de la Chèze. Cet ouvrage fait l'objet d'une surveillance et d'une auscultation régulières (mesures du niveau de la retenue, des débits de fuite, et des piézomètres). Les données recueillies sont analysées par un bureau d'études agréé, mandaté par notre actionnaire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais. S'ajoute à ces activités, un travail de relevé du patrimoine dont les données sont intégrées au logiciel de GMAO ainsi qu'au logiciel de cartographie de la SPL (SIG). Nous surveillons également la qualité de la ressource en effectuant des prélèvements chaque semaine et en veillant au bon fonctionnement des stations d'alerte qui permettent de détecter une éventuelle pollution.

LA QUALITÉ DE L'EAU : NOTRE PRIORITÉ

La SPL Eau du Bassin Rennais opère une surveillance poussée et continue de la qualité de l'eau. Cette surveillance intègre plus d'une centaine de paramètres physiques, chimiques, bactériologiques, bien au-delà de ce qu'exige la réglementation.

1 088 
prélèvements réalisés sur les eaux traitées dont
909 par la SPL Eau du Bassin Rennais et **179** par l'ARS



LA SURVEILLANCE S'EFFECTUE À TROIS NIVEAUX



EN LIGNE, à partir de données enregistrées par des sondes et des capteurs, qui permet le contrôle et l'ajustement permanent des traitements.



DANS LES UNITÉS D'EXPLOITATION, sous forme de prélèvement d'échantillons ponctuels suivi d'analyses réalisées au sein des usines (turbidité, pH, nitrate, manganèse par ex).



DANS UN LABORATOIRE EXTÉRIEUR pour un suivi plus complexe (paramètres bactériologiques, pesticides, matières organiques...).

De son côté, l'Agence Régionale de Santé (ARS) procède au contrôle réglementaire de la qualité de la ressource et des eaux produites et distribuées.

 **100%**

de taux de conformité aux limites de qualité bactériologique des eaux distribuées sur **804** prélèvements

NOS COLLABORATIONS ET ÉTUDES POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau dépend de multiples facteurs. La garantir nécessite de travailler en étroite collaboration avec différents partenaires - autorité de contrôle, chercheurs et experts notamment. Elle implique également de gérer l'exploitation en temps réel mais aussi par anticipation.

TRANSPARENCE VIS-À-VIS DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE

La SPL effectue ses propres analyses sur l'ensemble des paramètres prévus par la réglementation. Si elle détecte une anomalie dans une usine ou une pollution, elle prend immédiatement les mesures correctives et de préservation, et informe l'ARS afin de valider la solution la plus adaptée. L'ARS complète ces résultats par des contrôles réglementaires des eaux produites et distribuées mais également des contrôles de la qualité des ressources.

TRAITEMENT ET RECHERCHE- DÉVELOPPEMENT SUR LES MOLÉCULES « ÉMERGENTES »

Encore méconnues, certaines molécules telles que les métabolites de pesticides ne font pas partie des molécules recherchées dans le cadre réglementaire. Elles sont pourtant régulièrement présentes dans les eaux brutes. La SPL les recherche et, le cas échéant, adapte les traitements, afin de les neutraliser. L'entreprise contribue ainsi aux campagnes lancées par l'ARS pour évaluer le niveau de contamination des eaux par ces molécules.

PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE RENNES (ENSCR)

Depuis 2015, la SPL mène des recherches avec l'ENSCR pour évaluer la contamination des ressources et les performances des usines. Ce travail a notamment permis d'estimer l'efficacité du charbon en poudre pour neutraliser les résidus médicamenteux.

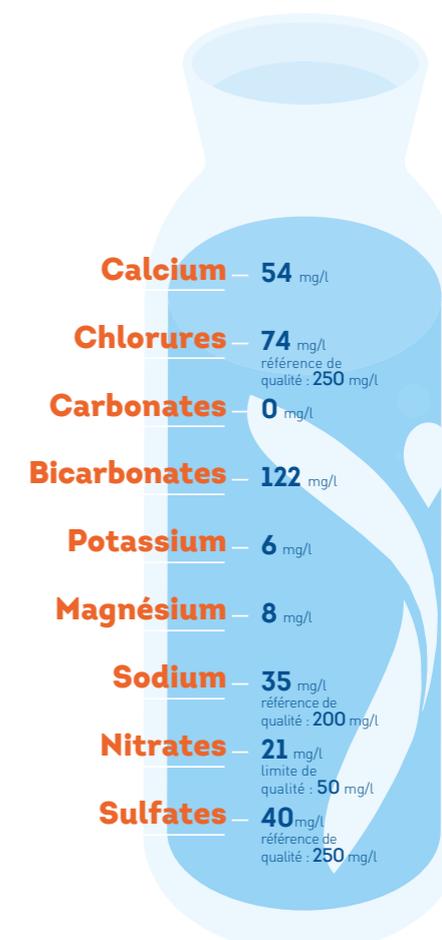
CHLORATION : UN FIN DOSAGE EN TEMPS RÉEL

L'eau est chlorée en fin de traitement dans les usines et, à moindre degré, dans le réseau afin de sécuriser le transfert et de s'assurer de l'absence totale de germes bactériologiques. La SPL ajuste en permanence les doses en fonction des résultats d'analyses, de manière à ce qu'elles soient juste adaptées pour garantir à la fois la potabilité et l'absence de goût de l'eau du robinet.

GESTION PRÉVENTIVE DES RESSOURCES : GARANTIE DE DISPONIBILITÉ ET DE QUALITÉ

Les épisodes de sécheresse récents ont conduit la SPL à anticiper d'éventuels problèmes de disponibilité de l'eau brute. Par exemple, la retenue de la Chèze est stratégique car à la fin de la période estivale, en cas d'étiage prolongé, les autres ressources peuvent faire défaut (débit du Couesnon en deçà des seuils de prélèvement, niveau bas sur la retenue de Rophemel...). Dans ce contexte, en 2019, 3,5 m³ ont été pompés dans le Meu et transférés vers la retenue de la Chèze. Ainsi, le territoire n'a pas connu de manque d'eau pendant l'été et l'automne 2019.

COMPOSITION MOYENNE DES
EAUX POTABLES PRODUITES PAR
LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS





CHAPITRE 3

UNE MISSION EN PROXIMITÉ DES USAGERS

Grâce au professionnalisme de nos équipes de terrain, à l'efficacité de la Direction Relation Usagers, la qualité des échanges avec les représentants des usagers et la participation à de nombreux événements, la SPL a su développer des liens de confiance avec les habitants du territoire.

UNE DIRECTION USAGERS EFFICACE ET ENGAGÉE

L'équipe Relation Usagers accueille et conseille les abonnés.

Elle bénéficie d'une bonne connaissance du territoire, ce qui lui permet d'apporter des réponses et solutions rapides aux usagers : demandes d'abonnement, de résiliation, d'échéancier, d'intervention, d'informations sur les factures ou encore de réclamations. L'équipe délivre également des conseils sur les économies d'eau et, le cas échéant, informe les usagers sur les dispositifs d'aide au paiement des factures. En 2019, la SPL Eau du Bassin Rennais a réceptionné 8178 appels téléphoniques en moyenne par mois et accueilli 2 260 visiteurs au total.

Le service Relation Usagers accorde également une gestion privilégiée aux abonnés « Grands Comptes », avec un collaborateur référent dédié.

Les usagers sont informés et sensibilisés à différentes thématiques en lien avec l'eau potable grâce aux supports de communication ou aux événements organisés avec nos actionnaires, la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole.

Le service organise également les relevés des compteurs, la facturation, l'encaissement et le recouvrement.

LES RELEVÉS DE COMPTEURS : UNE ACTIVITÉ TERRAIN INDISPENSABLE

Trois techniciens assurent une partie des relevés des compteurs : plus d'une centaine par jour. Pour ne pas déranger les usagers, les releveurs commencent leur journée à 8 heures du matin par le contrôle des compteurs accessibles. Leur activité nécessite de la rigueur, de l'organisation, de la curiosité, mais aussi le sens du contact. Ils sont porteurs de l'image de la SPL auprès des usagers.

SERVICE FACTURATION : 3 QUESTIONS À ANNE ET SANDRINE

Comment fonctionne le Service Facturation ?

Au sein de la Direction Relation Usagers, notre service compte 5 personnes.

Nous émettons les factures récurrentes selon le calendrier de facturation : factures d'estimation et sur relevés. Les nouveaux abonnements et les résiliations sont en revanche facturés chaque semaine.

Nous effectuons également des factures ou avoirs ponctuels pour régularisation de consommation, suite à une erreur de relevé de compteur, une estimation trop importante, des abonnements tardifs...

Nous adressons des courriers aux usagers en cas de constat de consommation excessive.

Quelles sont vos relations avec les autres services ?

Nous devons coordonner notre travail avec le Centre Service Usagers - qui réceptionne les demandes des abonnés et nous

les transmet si elles ont une incidence sur la facturation - avec les releveurs pour le contrôle des consommations, avec les plombiers pour les problèmes liés aux compteurs, ainsi qu'avec le service encaissement.

Techniquement, quelles sont les bases de facturation ?

La tarification est différente selon les catégories d'usagers - particuliers, autres abonnés (commerces, entreprises...) et immeubles collectifs de logement - et selon les volumes consommés. Les particuliers disposant d'un compteur

abonné au service de l'eau bénéficient de la gratuité des 10 premiers m³ sur une consommation annuelle. Chaque année, les tarifs sont revus par nos actionnaires, la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole. Ils mènent une politique volontariste d'harmonisation du prix de l'eau et de l'assainissement pour tendre vers un prix unique pour tous les abonnés en 2023. Les tarifs sont mis à jour dans notre logiciel de facturation et nous procédons à des contrôles de conformité. À titre informatif, en 2019, 206 212 factures ont été émises par notre service.



Sandrine

Chargée de facturation

Bernard Berder, Patrick Anne, Christian Chopinet
Censeurs



LA VIGILANCE CITOYENNE : LE RÔLE DES CENSEURS

8 178

Nombre moyen d'appels réceptionnés par mois

1 078

Nombre maximum d'appels entrants sur une journée

45 sec

Temps d'attente moyen par appel

94,45%

d'appels pris en charge

2 260

visites en agence par an

108 227

compteurs relevés soit un taux de relève de 92%

Patrick Anne | Censeur

QU'EST-CE QU'UN CENSEUR ?

C'est un représentant des usagers qui siège au conseil d'administration avec voix consultative uniquement. Les censeurs contribuent à assurer la transparence du fonctionnement de la SPL. Pour Eau du Bassin Rennais, nous sommes trois : Bernard Berder de « UFC-Que choisir ? », Christian Chopinet de l'association « Léo Lagrange », pour la défense et l'éducation des consommateurs et moi-même du collectif « Eau du Pays de Rennes » de sensibilité plutôt environnementale et citoyenne.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU CENSEUR ?

En ce qui me concerne, c'est l'aboutissement d'une lutte de 20 ans pour obtenir la municipalisation de la gestion de l'eau, dont la création de la SPL est la finalité. Dès lors, il était assez logique que j'endosse le rôle de censeur.

COMMENT INTERVENEZ-VOUS ?

Nous nous efforçons de porter la parole citoyenne la plus

représentative possible. Pour cela, nous avons créé un groupement en 2015 : « L'association citoyenne de l'eau ». L'objectif est de débattre des questions relatives à l'eau et d'aboutir à une parole unique de manière à renforcer la portée de nos avis. Nous nous réunissons régulièrement pour préparer les conseils d'administration et les réunions de la SPL.

APRÈS 4 ANS D'EXERCICE, QUELLE VISION AVEZ-VOUS DE VOTRE RÔLE ?

Nous avons pu voir que nos avis comptaient et que la SPL restait fidèle aux choix politiques qui ont présidé à sa création. A titre d'exemple, nous avons obtenu la gratuité pour les 10 premiers mètres cubes d'eau potable et avons été suivis lorsque nous avons proposé d'organiser une journée de rencontre avec les associations d'usagers. Ces deux exemples illustrent bien notre vision du rôle de censeur : être vigilant à ce que la SPL reste fidèle à ses engagements d'utilité sociale, de qualité et de transparence.

RENCONTRES AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE : ÉVÉNEMENTS 2019

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA VILLE BEITUNIA (PALESTINE)

DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2019

Eau du Bassin Rennais a accueilli une délégation de la ville de Beitunia composée de son maire, Monsieur Ribhi Dola, de son directeur des relations internationales et de 4 techniciens. Beitunia - 30 000 habitants - vit une situation hydrique critique : le réseau, en mauvais état, perd 40 % de l'eau acheminée. Cette visite a permis la signature d'une nouvelle convention ainsi que la formation des techniciens palestiniens à la recherche des fuites et la réparation des conduites.



LE MARCHÉ À MANGER

CHAQUE 1^{ER} DIMANCHE DU MOIS - LA CRIÉE RENNES

Pour la première année, Eau du Bassin Rennais a participé à ces événements aux côtés de chefs engagés dans le commerce équitable, l'insertion, la gestion des déchets et la juste rémunération des producteurs. Les nombreux gourmets présents ont pu se désaltérer avec une eau de qualité, distribuée par nos rampes à eau, tout en dégustant de bons produits et des plats concoctés sur place.

« TOUT RENNES CUISINE ! »

DU 5 AU 11 OCTOBRE 2019

Un bar à eau a été installé lors de cette manifestation qui propose des animations, des dégustations, des ateliers et des conférences dans le cadre du plan alimentaire durable de la Ville de Rennes. Notre actionnaire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, participait également à l'événement pour présenter les produits labellisés Terres de Sources. Ce label soutient et encourage les agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau.

« JE BOIS L'EAU DU ROBINET » : UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS PREMIER SEMESTRE 2019

Sous la marque « Eau du Bassin Rennais », la Collectivité Eau du Bassin Rennais - actionnaire de la SPL - a lancé une campagne de communication pour faire connaître les atouts de l'eau du robinet. Déclinée en visuels et en annonces radio, elle met en scène 3 personnages qui boivent fièrement l'eau du robinet et relaie les messages suivants : « Elle est bonne pour moi » (santé), « Elle est bonne pour l'environnement » (pas de transport, pas de déchet, pas de plastique), « Elle est bonne pour le portefeuille » (100 fois moins chère que l'eau en bouteille).



« TOUT RENNES COURT »

12 ET 13 OCTOBRE 2019

Événement incontournable dans la vie du territoire, « Tout Rennes Court » a, cette année encore, réuni 12 000 coureurs adultes et 500 enfants. Associée à cette manifestation depuis 4 ans, Eau du Bassin Rennais assurait les ravitaillements, avait installé un bar à eau pour les coureurs et le public et s'est impliqué en tant que sponsor dans les 3 courses réservées aux jeunes.

En complément du dispositif en place depuis 4 ans, Eau du Bassin Rennais et Tout Rennes Court ont décidé d'expérimenter pour la première fois le ravitaillement à l'arrivée des 3 courses des enfants et à l'arrivée des 5 km. Nos rampes à eau étaient installées au niveau des sas d'arrivée pour augmenter le nombre de points d'eau potable et permettre aux coureurs de remplir leurs gobelets avec l'eau du robinet.

OBJECTIF ZÉRO PLASTIQUE JETABLE

A l'occasion de l'édition 2019 de Tout Rennes Court, environ 1 500 bouteille en plastique ont été supprimées : une réussite appréciée des participants ! L'objectif étant de trouver des solutions alternatives pour supprimer totalement les bouteilles en plastique à l'avenir.



Depuis le 1^{er} avril 2017, la SPL Eau du Bassin Rennais assure l'accueil et l'information des usagers grâce à un dispositif complet incluant un service 7j/7, 24h/24 pour les urgences. En dehors des horaires des accueils physique et téléphonique, les appels sont dirigés vers le service d'astreinte qui répond aux urgences.



UN ACCUEIL PHYSIQUE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;



UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 ;



UNE AGENCE EN LIGNE

www.eauidubassinrennais.fr



CHAPITRE 4

DES RESSOURCES PRÉSERVÉES

Préserver les ressources est un objectif prioritaire et suppose de limiter les quantités d'eau prélevées dans le milieu naturel en évitant toute perte dans le processus de production, de transport et de distribution sur le réseau.



DIVERSITÉ DES RESSOURCES EXPLOITÉES



12 RESSOURCES

2 BARRAGES

- 1 Rophemel 5 millions de m³
- 2 Chèze-Canut 14,5 millions de m³

2 PRISES D'EAU EN RIVIÈRES

- 3 Couesnon 15 000 m³/j
- 4 Meu 75 000 m³/j

7 CAPTAGES SOUTERRAINS

- 5 Drains du Coglais 10 000 m³/j
- 6 La Noë 1 500 m³/j
- 7 Vau Reuzé 520 m³/j
- 8 La Pavais 4 320 m³/j
- 9 La Marionnais 2 160 m³/j
- 10 Fénicat 1 680 m³/j
- 12 Lillion 3 600 m³/j

1 PRISE D'EAU DE SECOURS EN ÉTANG

- 11 Bougrières 1,75 million m³/an



En 2019

14 531 996
kWh d'énergie consommée

3%

d'autonomie énergétique
pour les usines de Villejean et de Rophemel

435 524
kWh d'énergie produite

La Collectivité Eau du Bassin Rennais dispose de deux sites de production d'énergie renouvelable

Réhabilitée et mise en service fin 2019, la centrale hydro-électrique du barrage de Rophemel a bénéficié des fortes pluies du dernier trimestre de l'année. Elle est redevenue le premier moyen de production d'énergie de la SPL Eau du Bassin Rennais. Les panneaux photovoltaïques de Villejean constituent le second moyen : en 2019, ils ont permis une production d'énergie sensiblement équivalente à 2018 : 2,9%

Sur l'année écoulée, l'autonomie énergétique de la SPL a été de 3%. Avec un fonctionnement sur 12 mois de la centrale de Rophemel, ce chiffre devrait atteindre 20% en 2020.

LES FUITES : RECHERCHÉES ET RÉPARÉES SANS DÉLAI

Pour la SPL, chargée de l'exploitation du réseau, le principal levier pour économiser l'eau et préserver la ressource est la recherche de fuites.

Lorsque les fuites sont identifiées, les équipes réseau interviennent rapidement. Il est cependant nécessaire de surveiller le réseau en permanence et d'organiser des campagnes de recherche car certains sont invisibles.

Enfin, en cas de réparations répétées sur un même tronçon, les canalisations sont renouvelées, en concertation avec notre actionnaire la Collectivité Eau du Bassin Rennais.



La chaire « Eaux et territoires » : pour anticiper une meilleure gestion de la ressource en eau dans les prochaines décennies

Parmi les grands objectifs de nos actionnaires, figure la nécessité d'innover et d'anticiper les réponses aux besoins de notre territoire et de nos usagers. L'année 2019 est marquée par la création d'une chaire «Eaux et Territoires» en collaboration avec la Fondation de l'Université de Rennes 1 et en partenariat avec nos actionnaires, la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole. L'objectif des recherches est d'évaluer l'impact des changements climatiques, des pratiques agricoles et de l'occupation des sols sur la disponibilité des eaux. Pour Eau du Bassin Rennais, l'enjeu est crucial, il s'agit de comprendre comment l'inégale répartition des eaux dans l'espace et dans le temps peut être un facteur de vulnérabilité et, en tant qu'exploitant du réseau d'eau potable, de s'y préparer pour assurer la continuité d'un service public de grande qualité.

Lancement de la Chaire Eaux et Territoires - 22 mars 2019.

De gauche à droite : **Jean-François Carpentier**, vice-président recherche de l'Université de Rennes 1, **Jean-Marc Gandon**, président de la Fondation Rennes 1, **Luc Aquilina**, chercheur à l'Université de Rennes 1, **Jean-Raynald de Dreuzy**, directeur de l'OSUR, **Sophie Langouët-Prigent**, vice-présidente de la Fondation Rennes 1, **Jean-François Besnard**, président de la SPL Eau du Bassin Rennais, **Pascal Hervé**, vice-président eau et assainissement de Rennes Métropole, et **Yannick Nadesan**, président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.



BARRAGE DE ROPHEMEL : PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET CONTINUITÉ PISCICOLE

Gaëtan | Responsable coordination exploitation et maintenance patrimoine, Nicolas | Responsable Usine Rophemel

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER LE BARRAGE DE ROPHEMEL ?

Construit dans les années 30 afin de produire de l'électricité, le barrage de Rophemel contribue, depuis 1963 avec la construction de l'usine, à l'alimentation en eau potable du bassin rennais. Situé dans les Côtes d'Armor, il collecte les eaux du bassin versant de la Haute Rance (374 km²) et permet de stocker un volume de 5 000 000 m³ sur 80 hectares. Il constitue l'une des principales ressources en eau du bassin rennais. Depuis son acquisition en 2015, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, notre actionnaire, a engagé d'importants travaux de modernisation dans le but de produire de l'hydroélectricité et de protéger la biodiversité : réhabilitation de la centrale hydroélectrique, automatisation

des évacuateurs de crues, mises en conformité électrique, installation d'une passe à anguilles.

QUELLE A ÉTÉ LA NATURE DES TRAVAUX ?

Pour la turbine d'origine, la première étape a été son démantèlement, puis son démontage et son diagnostic en atelier. Ce travail de réhabilitation s'est échelonné sur une année et a été réalisé en Italie et en France. Après la phase de diagnostic et de réhabilitation, l'état satisfaisant des éléments mécaniques de la turbine existante a permis de les conserver, avec une simple remise en état. L'ensemble de la partie électrique a en revanche été reprise. La turbine, mise en service en décembre 2019, sera en capacité de produire près de 2 600 000 kWh par an, soit l'équivalent d'environ 16 à 20% des besoins en énergie de la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour la production et la distribution de l'eau potable. À l'image de nombreux barrages en France, celui de Rophemel

constituait, depuis sa création en 1934, un obstacle à la libre circulation des poissons dont l'espèce ici ciblée est l'anguille. Pour être conforme à la législation issue du Code de l'Environnement, ce barrage est dorénavant équipé de deux dispositifs permettant la montaison de ces poissons migrateurs de mars à octobre et la dévalaison qui favorisera la descente des anguilles entre octobre et mars. Ce dispositif de continuité piscicole, financé par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, est en service depuis mai 2019. Un système de bassins de repos et de conduites équipées de brosses permet aux anguilles de ramper et de remonter les 23 mètres du barrage. En période de fortes migrations, les anguilles transitent par un vivier à partir duquel elles sont comptabilisées. Ce dispositif, dit de « dévalaison », est un prototype. Il a fait l'objet de test d'innocuité pour s'assurer que les anguilles repartent saines et sauvées vers la mer.



3 350 000 euros HT coût total des travaux réalisés par la Collectivité Eau du Bassin Rennais.



351 anguilles décomptées entre fin mai et fin juillet 2019



CHAPITRE 5

UN PATRIMOINE GÉRÉ ET OPTIMISÉ

Le patrimoine de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, dont la SPL assure l'exploitation, fait l'objet d'une attention constante. Son parfait entretien est une garantie permettant d'assurer la continuité du service public de l'eau potable à l'avenir.

MAINTENANCE ET RENOUVELLEMENT AU SERVICE DU PATRIMOINE

PROGRESSION DE LA DISPONIBILITÉ DES HYDRANTS

Les hydrants, poteaux, bouches, puisards ou réserves permettant de lutter contre les incendies, sont contrôlés au moins une fois tous les 3 ans. Pour la SPL, il s'agit d'une priorité, l'objectif étant un parc DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) qui fonctionne à 100%. Depuis le début de la prestation en 2015, le taux de disponibilité des hydrants augmente à Rennes mais également sur l'ensemble du territoire de Rennes Métropole. En 2016, 150 hydrants étaient déclarés indisponibles, ils n'étaient plus que 36 fin 2019, soit une baisse de 3,9% à 0,9%.

PLANNING DE RENOUVELLEMENT ET DOTATION ANNUELLE

Les contrats de délégation prévoient que la SPL Eau du Bassin Rennais réalise le renouvellement patrimonial des installations et des réseaux d'eau potable. Elle assure l'ensemble du renouvellement des compteurs sur les territoires qu'elle exploite. Cependant, elle n'opère le renouvellement des canalisations et des branchements que sur le territoire de la ville de Rennes. Les contrats prévoient une dotation annuelle de renouvellement. Le programme annuel se prépare l'année précédente en tenant compte de l'état du patrimoine. Sur la partie « Distribution » (pour la part canalisations/branchements) il prend également en compte des contraintes de voirie (qui ont fortement orienté la programmation de 2019), et des besoins de renouvellement : casses, constats, branchements vétustes... Un arbitrage doit être effectué pour prioriser les chantiers. Les plannings de renouvellement et leur suivi d'avancement font l'objet d'un travail en collaboration entre les équipes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, de Rennes Métropole (voiries) et de la SPL.

MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Pour fiabiliser les installations, optimiser le fonctionnement de nos équipements et prolonger leur durée de vie, des interventions sont programmées en tenant compte de plusieurs critères et sources d'information (pratiques historiques, préconisations des fournisseurs, analyse du curatif récurrent...). Des activités de maintenance réglementaire sont également réalisées et toutes les données sont intégrées dans un outil informatique, la GMAO, pour programmer plusieurs milliers d'interventions par an.

2 QUESTIONS À ANNE-SOPHIE, CHEF DE PROJET « SI ET SUPPORTS »



QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Je m'occupe du bon fonctionnement et de l'évolution d'une partie des applications « métier » de la SPL, parmi lesquelles le logiciel de GMAO, le logiciel « qualité de l'eau », le SIG... Pour ce faire, je collabore étroitement avec tous les services: avec le Service Ingénierie et Exploitation, qui conçoit des systèmes de traitement de données et les utilise, et avec les services Réseau, Usagers et Travaux.

COMMENT SE CARACTÉRISE VOTRE ACTIVITÉ ?

C'est une activité qui nécessite d'être très réactif. Il faut intervenir rapidement dès qu'un problème est signalé car il peut être bloquant. Savoir hiérarchiser et gérer les urgences est impératif, mais il est également nécessaire de garder du temps pour faire évoluer les systèmes en fonction des demandes des différents services.

974
km de réseau de distribution

7
usines

23 réservoirs et
châteaux d'eau
(production et distribution)

188
km d'adduction



Liberate
Chargée de projets hydrauliques et réseaux

Benoit
Responsable Ingénierie et
Coordination de l'Exploitation

LE SERVICE INGENIERIE ET COORDINATION DE L'EXPLOITATION : POUR UN PILOTAGE GLOBAL DE L'ACTIVITE TECHNIQUE

Benoit | Responsable Ingénierie et Coordination de l'Exploitation
Liberate | Chargée de projets hydrauliques et réseaux

QUEL EST LE RÔLE DE VOTRE SERVICE ?

En assurant une coordination de l'exploitation, notre service agit en support de manière transversale. Nous collectons les données techniques et accompagnons les équipes dans l'utilisation des outils de gestion d'activité. Nous assurons également un suivi de la qualité de l'eau et intervenons en experts dans des domaines techniques, pour les projets de renouvellement ou encore la recherche et le développement.

POUR PILOTER L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ, COMMENT ASSUREZ-VOUS LA LIAISON ENTRE LES SERVICES ?

Nous utilisons plusieurs outils, mais il est avant tout essentiel d'assurer une bonne coordination entre les services grâce aux

échanges quotidiens entre les collaborateurs, ou l'organisation de points hebdomadaires ou mensuels pour le suivi de l'activité. En complément, les logiciels de suivi de la maintenance (GMAO) et de la qualité de l'eau sont autant d'outils garants de la bonne gestion et transmission des données.

VOTRE APPORT SE SITUE NOTAMMENT EN INGÉNIERIE ET EN RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT ?

En tant que bureau d'études interne de la SPL, nous intervenons sur les projets de grande ampleur ou transverses. Notre travail est de concevoir les travaux, de prévoir le matériel nécessaire, d'anticiper les impacts sur le fonctionnement hydraulique du réseau et de planifier l'ensemble des interventions.

En ce qui concerne la R&D, notre ambition est d'être à la pointe de l'innovation dans le domaine de l'eau. Nous menons différentes recherches sur les micropolluants,

les traitements et l'amélioration de la qualité de l'eau. En 2019, nous avons notamment finalisé un projet pilote de traitement du fer dans l'usine de Vau Rezé et contribué à orienter les travaux de la chaire « Eaux et Territoires ».

EN 2019, QUELS ONT ÉTÉ LES DOSSIERS PHARES DE VOTRE SERVICE ?

L'extension du périmètre de distribution qui nous a amenés à mettre les nouvelles données au standard SPL et à renseigner nos différents logiciels, en particulier le SIG (Système d'Information Géographique) qui trace tout le réseau de canalisations et la GMAO. Cette année a également été marquée par la mise en place progressive d'un nouvel outil informatique de gestion patrimoniale. Il permettra, dès 2021, d'établir des priorités de renouvellement du patrimoine en combinant les critères de fuites et d'environnement des conduites.

LE SERVICE TRAVAUX : LA COORDINATION ET L'EFFICACITÉ POUR MOTS D'ORDRE

Carolina | Responsable Service Travaux,
Sébastien | Conducteur de travaux
Didier | Chef d'équipe travaux

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE SERVICE ?

Notre rôle est d'intervenir en réparation, entretien ou en extension du réseau de distribution d'eau potable. Notre équipe compte une vingtaine de personnes en interne et autant en sous-traitance pour des prestations qui ne sont pas notre « cœur de métier ».

QUELS ONT ÉTÉ LES GRANDS CHANTIERS 2019 ?

Nous avons réalisé deux grands chantiers : rue de Brest en mai / juin et rue Jean Guéhenno en juillet / août.

À l'origine, les travaux de la rue de Brest étaient des travaux de renouvellement de canalisations (150m de linéaire en diamètre 200mm). À la demande de Rennes

Métropole, nous avons étendu le chantier au carrefour, très fréquenté, du boulevard de Verdun et de la rue de Brest afin de permettre le passage du réseau de chauffage urbain. Du point de vue technique, nous avons dû dévier une canalisation de 400 mm de diamètre dans un contexte où il était difficile de couper l'eau en raison de la présence de nombreux commerces, habitants et écoles à proximité immédiate du chantier.

Le chantier de la rue Jean Guéhenno concernait le renouvellement de canalisations d'eau potable qui dataient de 1883 (240m de linéaire en diamètre 300 mm et 700mm) et de 15 branchements. Il a fallu couper la conduite et installer une canalisation provisoire.

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ CES CHANTIERS ?

Ils ont nécessité beaucoup de coordination en interne et en

externe. En interne, nous avons travaillé avec notre bureau d'études pour la conception des travaux, avec le service Réseau pour la programmation des arrêts d'eau et la vérification des accessoires (vannes, vidanges, ...) posés sur le nouveau réseau, avec le magasin et les fournisseurs pour l'approvisionnement des conduites de grand diamètre notamment.

En externe, nous avons étroitement collaboré avec les services de Rennes Métropole, que ce soit sur l'aspect technique, la gestion du trafic automobile ou l'information des riverains. Notre partenariat avec le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services de Rennes Métropole) a été important : grâce à la présence d'agents sur les chantiers, les usagers ont pu être informés de nos contraintes, des délais et des coupures d'eau.

4,7

km de conduites renouvelées

251

branchements renouvelés

15

chantiers réalisés en moyenne par semaine

315

chantiers de travaux à titre exclusif réalisés en 2019



Didier
Chef d'équipe travaux

Carolina
Responsable Service Travaux

Sébastien
Conducteur de travaux

CHAPITRE 6

DES COÛTS ET UN PRIX MAÎTRISÉS

En tant qu'acteur de la gestion publique de l'eau, la SPL Eau du Bassin Rennais attache une grande importance à la transparence des comptes et à la maîtrise des coûts.

CONTRÔLE DE GESTION : POUR UN SUIVI DÉTAILLÉ DE L'ACTIVITÉ

Mélanie | Contrôleur de gestion

COMMENT S'ORGANISE LE CONTRÔLE DE GESTION AU SEIN DE LA SPL ?

Depuis fin 2018, j'occupe la fonction de contrôleur de gestion sous la responsabilité de la directrice administrative et financière.

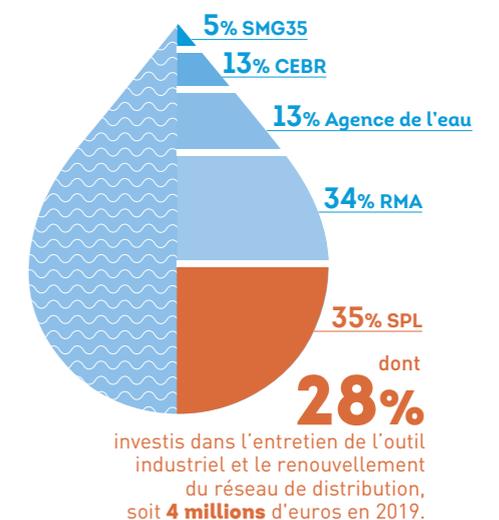
Mon travail consiste à accompagner la direction générale et les responsables de service dans le pilotage de leurs activités. La spécificité du contrôle de gestion est de mesurer les impacts financiers de chaque mission et action à travers des indicateurs pertinents, à partir des données comptables fiables et des projections établies en étroite collaboration avec les responsables concernés. C'est un support important de la direction générale pour conduire sa stratégie en matière de développement de projets, d'investissements, de politiques achats et de gestion des ressources humaines.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXEMPLES ?

Pour maîtriser son activité, il faut la comprendre en pratiquant des mesures. Par exemple, en analysant les niveaux de consommation en énergie et en réactifs d'une usine, il est possible de remonter jusqu'aux facteurs qui expliquent ces niveaux : une qualité d'eau brute variable qui nécessite plus ou moins de réactifs ou un schéma production d'eau potable plus ou moins consommateur en énergie...

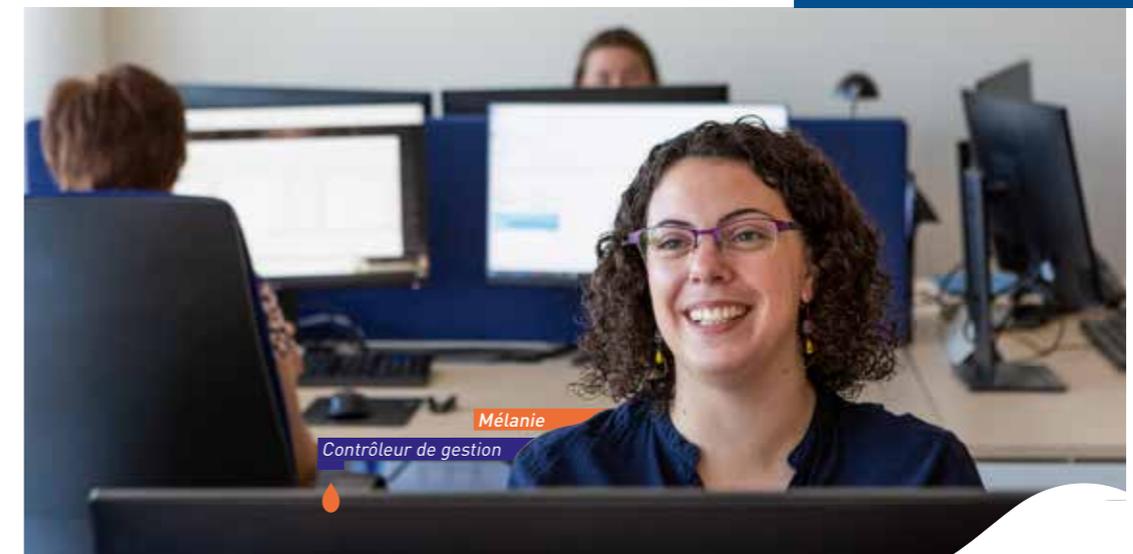
Un autre indicateur indispensable est l'imputation des heures dans nos systèmes. Ce n'est pas le nombre d'heures passées sur un chantier qui est pertinent en lui-même, mais le pourquoi de ce temps passé. Là où deux chantiers paraissent comparables, l'analyse fera ressortir les raisons d'un éventuel écart (complexité technique du chantier, contraintes extérieures, etc). Il s'agit de comprendre l'activité opérationnelle et de la traduire en flux financiers pour mieux la maîtriser.

COMPOSANTES DU PRIX DE L'EAU



Le contrôle de gestion est avant tout un outil de maîtrise de l'activité de l'entreprise,

- transverse, car il contribue aussi bien aux services techniques que tertiaires,
- et dynamique, dans l'optique d'une amélioration continue.



Mélanie
Contrôleur de gestion

BILAN FINANCIER

BILAN DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS : 2019 / €UROS

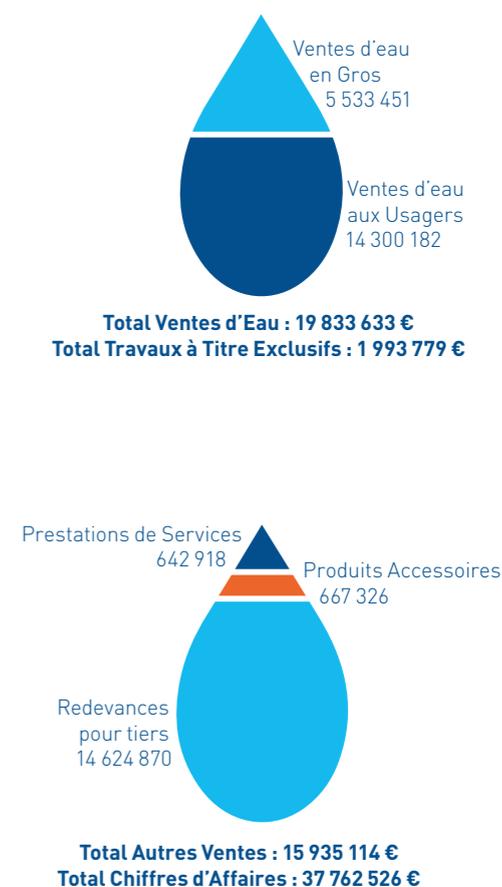
Bilan Actif	Brut	Amortissements	Net
Licences	2 352 412	1 659 374	693 038
Total Immobilisations Incorporelles	2 352 412	1 659 374	693 038
Terrains	316 667		316 667
Constructions	2 594 951	906 031	1 688 920
Inst. Tech., Matériel et outillage	342 282	157 151	185 131
Autres	737 542	392 406	345 136
Immo en cours	35 335		35 335
Total Immobilisations Corporelles	4 026 777	1 455 588	2 571 189
Total Immobilisations Financières	1 000		1 000
Actif Immobilisé	6 380 189	3 114 962	3 265 227
Matières 1 ^{ères} et appro	492 547	68 571	423 976
Total Stocks	492 547	68 571	423 976
Avances, acomptes versés	6 615		6 615
Créances Clients	14 378 146	251 186	14 126 960
Autres Créances	1 985 561		1 985 561
Total Créances	16 370 323	251 186	16 119 137
Disponibilités	8 003 178		8 003 178
Charges constatées d'avance	351 408		351 408
Total Disponibilités	8 354 587		8 354 587
Actif Circulant	25 217 457	319 757	24 897 700
Total Général Actif	31 597 646	3 434 720	28 162 926

Bilan Passif	Net
Capital	1 800 000
Réserve Légale	92 528
Autres Réserves	1 758 027
Report à nouveau	(9 038)
Résultat Exercice	323 016
Capitaux Propres	3 964 533
Provisions pour charges	39 882
Provisions pour risques et charges	39 882
Emprunts et dettes auprès d'êts crédit	2 219 320
Emprunts et dettes financières	7 606
Total Dettes financières	2 226 926
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 752 491
Dettes Fournisseurs	15 050 545
Dettes fiscales et sociales	1 659 465
Dettes sur immobilisations	76 112
Autres dettes	10 770
Total Dettes diverses	16 796 892
Produits constatés d'avance	382 202
Dettes	24 158 510
Total Général Passif	28 162 926

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS : 2019 / €UROS

Chiffre d'affaires	37 762 526
Autres produits	622 649
Produits Exploitation	38 385 175
Redevances	15 289 148
Achats Externes	10 573 196
Achats Consommés	2 745 208
Total Charges Externes	28 607 551
Salaires et Traitements	5 340 355
Charges Sociales	2 286 533
Total Charges de Personnel	7 626 888
Amortissement Immo	830 138
Dotation aux provisions sur actif circulant	296 841
Total Dotation Exploitation	1 126 979
Impôts et Taxes	513 075
Autres charges	230 072
Résultat Exploitation	280 611
Résultat Financier	(51 628)
Résultat Exceptionnel	140 795
Impôts sur les Bénéfices	(46 761)
Total Produits	38 530 195
Total Charges	(38 207 179)
Perte	(323 017)

DÉTAIL DU CHIFFRES D'AFFAIRES : 2019 / €UROS



PERSPECTIVES

L'USINE DE ROPHEMEL SE MODERNISE

Les équipes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais dessinent actuellement les contours d'un projet d'amélioration de la potabilisation dans l'usine de Rophemel. Il concerne presque toutes les étapes de traitement des eaux pour le rendre encore plus sûr et plus fiable. En adoptant un traitement multi-barrière renforcé et évolutif, la Collectivité choisit d'anticiper de futures normes de qualité ou exigences sanitaires. Les axes d'amélioration portent notamment sur :

- une meilleure gestion des polluants (pesticides, résidus de médicament...);
- une meilleure désinfection (virus, protozoaires, bactéries);
- une meilleure gestion des sous-produits de chloration.

Ce chantier stratégique est un défi pour la Collectivité Eau du Bassin Rennais qui travaille déjà sur la valorisation et la réintégration de parties existantes de l'usine dans la future filière. Il intégrera la prise en compte des thématiques spécifiques à un chantier de cette ampleur comme l'ergonomie et la sécurité (phase chantier, matériel, SI, périmètre).

Le lancement des travaux est prévu en janvier 2022. Ils devraient durer un an et demi et permettre une mise en service au début de l'année 2024.

L'objectif de la SPL est d'accompagner au plus près son actionnaire dans la réalisation de cet investissement majeur, en lui apportant une ingénierie et des compétences d'exploitant, qui seront complémentaires à celles des acteurs qui interviendront sur cette opération (Maître d'œuvre et entreprises).



Directeur de la publication : Jean-François Besnard, Président – Conception : doublemixte –
Rédaction : Pascale Robinet/doublemixte – Crédits photos : Cyril Folliot, SPL Eau du Bassin Rennais, Laurent Herbette
Photographie, Stéphane Tatinclaux.
Imprimé sur papier certifié PEFC



EAU DU BASSIN
RENNAIS
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

